Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL163-DE

Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N° 2026-CC-100

Séance du 29 juin 2026

Membres en exercice : 42
- Présents : 38
- Votants : 42
- **Quorum atteint**

Date d'affichage de la convocation : 23 juin 2026

Le 29 juin 2026 à 18 h 30, le conseil communautaire – dûment convoqué le 23 juin 2026 – s'est réuni en session ordinaire Salle Argoat - Hôtel communautaire, sous la présidence de Claudie BALCON, Présidente.

MEMBRES PRÉSENTS :
M. Pierre ABAUTRET, M. Pierre ABJEAN, Mme Claudie BALCON, M. Louis BEAUGENDRE, M. Franck BERTHOULOUX, Mme Anne BERTIN, M. Christophe BOIVIN, M. Jean-Louis BONDU, M. Julien BOUCHARÉ, M. Christophe BÈLE, Mme Odette CASTEL, Mme Claire CHAPALAIN, M. Pascal CORNIC, Mme Nathalie CORRE, M. Xavier FRANQUES, M. Eric GUEZENOC, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, Mme Marylène LAGADEC, M. Didier LAMARRE-DEGOUTHO, M. Jean-Noël LE MENN, Mme Emmanuelle LE ROUX, M. Stéphane LE VOURCH, M. Patrice LELOUP, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, M. Gérard MITCHOVITCH, Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Caroline OLLIVIER, M. René PAUGAM, M. Xavier PENNORS, M. Raphaël RAPIN, M. Jean-Yves ROUDAUT, Mme Sandra ROUDAUT, M. Philippe SERVEL, M. Bernard SIMON, M. Yann TOUDIC

MEMBRES REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :
Mme Stéphanie GUEGUEN donne procuration à Mme Anne BERTIN, M. Nicolas KERMARREC donne procuration à Mme Claudie BALCON, Mme Sandrine MAYOL donne procuration à Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Monique WALLET donne procuration à Mme Claire CHAPALAIN

MEMBRES ABSENTS :

Secrétaire de séance : Raphaël RAPIN

HABITAT : EPF - Convention d'étude et de veille foncière / étude îlot Duchesse Anne

La commune de Lesneven est engagée dans une démarche de requalification de son centre-bourg, en visant notamment à réduire la vacance, d'éradication de l'habitat indigne et d'amélioration de l'habitat de façon générale au travers notamment la mise en œuvre de différents dispositifs.

Afin de poursuivre le travail, l'îlot Duchesse Anne ressort comme un ilot à enjeux pour la redynamisation de la centralité au regard notamment de sa localisation stratégique en plein cœur urbain avec différents objectifs :

- **Mettre fin à l'état de friche urbaine** de la galerie Duchesse Anne qui est très dégradée ;
- **Réaliser une opération de logements collectifs** pour un public diversifié (personnes âgées autonomes seules ou en couple, personnes à mobilité réduite, familles avec enfants,

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL163-DE

célibataires, étudiants, jeunes actifs…) et développer l'accueil des nouveaux résidents sur la commune ;

- **Favoriser le renouvellement urbain** en centre-ville ;
- **Développer sur la commune une offre en logements locatifs sociaux et en accession sociale**, afin de répondre aux besoins d'une partie de la population ;
- **Créer des logements en connexion directe avec le centre-ville** par le biais de voies douces ;

Dans le cadre de la convention PDV/ORT et de l'OPAH renouvellement urbain, la commune en partenariat avec la CLCL souhaite ainsi mener une réflexion globale et multithématiques à l'échelle de l'îlot afin de réussir l'intégration d'une nouvelle opération immobilière en centre-ville ancien et soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

Les objectifs de cette étude sont de :

- **mener une réflexion urbaine globale à l'échelle de l'îlot**, en intégrant une approche foncière ;
- **Vérifier la faisabilité du projet** : faisabilité technique, financière, réglementaire…
- **Définir plus finement un projet d'aménagement de ce secteur qui servira de feuille de route à la commune dans la phase opérationnelle,** ceci en respectant les engagements (programmation, calendrier) pris par la commune dans la convention opérationnelle précitée.



Périmètre de la convention opérationnelle « Duchesse Anne »

Périmètre envisagé pour l'étude pré-opérationnelle

Afin de capter les différents financements possibles, cette étude est portée dans le cadre L'OPAH RU dont la Communauté Lesneven Côte des Légendes est maître d'ouvrage. A cet effet, la mise en place d'une convention de veille foncière et d'étude relative à l'Ilot Duchesse Anne entre la CLCL et l'EPF est nécessaire.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL163-DE

A noter, conformément à la délibération 2026-CC-04, que le reste à charge de l'étude sera quant à lui bien supporté par la mairie de Lesneven comme inscrit dans la convention financière établie entre la Communauté Lesneven Côte des Légendes et la mairie de Lesneven.

Vu la délibération 2026-CC-04 en date du 25 février 2026,

Considérant l'enjeu de requalification de l'îlot duchesse Anne dans sa globalité,

Il est proposé au conseil communautaire de :

- **valider la convention de veille foncière et d'études relative à l'Îlot Duchesse Anne en annexe de cette délibération,**
- **autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer cette convention et autres documents nécessaires à sa mise en oeuvre.**

Décision : Approuvé à l'unanimité

Votants	42	
Pour	42	M. Pierre ABAUTRET, M. Pierre ABJEAN, Mme Claudie BALCON, M. Louis BEAUGENDRE, M. Franck BERTHOULOUX, Mme Anne BERTIN, M. Christophe BOIVIN, M. Jean-Louis BONDU, M. Julien BOUCHARÉ, M. Christophe BÈLE, Mme Odette CASTEL, Mme Claire CHAPALAIN, M. Pascal CORNIC, Mme Nathalie CORRE, M. Xavier FRANQUES, Mme Stéphanie GUEGUEN, M. Eric GUEZENOC, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, M. Nicolas KERMARREC, Mme Marylène LAGADEC, M. Didier LAMARRE-DEGOUTHO, M. Jean-Noël LE MENN, Mme Emmanuelle LE ROUX, M. Stéphane LE VOURCH, M. Patrice LELOUP, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, Mme Sandrine MAYOL, M. Gérard MITCHOVITCH, Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Caroline OLLIVIER, M. René PAUGAM, M. Xavier PENNORS, M. Raphaël RAPIN, M. Jean-Yves ROUDAUT, Mme Sandra ROUDAUT, M. Philippe SERVEL, M. Bernard SIMON, M. Yann TOUDIC, Mme Monique WALLET
Contre		
Absten-tion		
NPPV		

Pour extrait conforme,

La Présidente



Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL163-DE